



## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

# MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

### Spé. Productions Horticoles • 1 an

Niveau 3 - [Fiche RNCP n°38855](#)

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des pots et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants et le repiquage.

Les ouvriers horticoles peuvent parfois avoir des tâches de responsabilité, comme la climatisation et la phytoprotection.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Participer à la mise en œuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée

Mobilité internationale « collective » possible selon projet pédagogique.

## FORMATION EN APPRENTISSAGE



**LIEUX** CFA Nantes Terre Atlantique  
Site de Saint-Herblain



**DURÉE** 1 an



### TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

*Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet*

### RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

*Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.*

### MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Autoformation tutorée, accompagnement personnalisé pour acquérir les gestes professionnels de base Travaux Pratiques, Visites...

### OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales

*Pour obtenir le diplôme du Capa il faut obtenir une moyenne de 10/20*

60% en CCF\* + 40% en examen final

*Impossibilité de valider par bloc de compétence*

*\*Contrôle en Cours de Formation*

### ET APRÈS ?

- BP responsable d'atelier de prod.horticoles
- BP responsable d'entreprises horticoles
- Bac professionnel conduite de prod. horticoles  
*en intégrant une 1ère pro.*

### ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement
- **Validation Acquis Académique** et allègements possibles avec un Bac Pro Agricole, ou un BPA TAP

# CONTENU DE LA FORMATION

- Economie d'entreprise
- Maintenance des matériels
  - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
  - Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
- Techniques et pratiques professionnelles / Production florale, légumière, pépinière (maraîchage)
  - Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
  - Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
- Module d'Initiative Professionnelle : Participer à la mise en œuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée



## CHIFFRES CLÉS



- Taux de réussite aux examens 2024 • 100%
- Taux de satisfaction des apprentis • 85%
- Taux de poursuite d'étude • à venir
- Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir

Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**420** heures sur 2 ans  
de formation en centre

**35** semaines / an  
chez le maître d'apprentissage

## DÉBOUCHÉS

- Ouvrier serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière

Certification du Ministère de l'agriculture  
Arrêté de création du 10 juin 2015.

## PLUS D'INFORMATIONS



### CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel  
5 rue de la Syonnaière  
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN  
[www.nantes-terre-atlantique.fr](http://www.nantes-terre-atlantique.fr)

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- L'admission en formation CAPa Métiers de l'Agriculture en 1 an se fait après l'obtention d'un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (CAP, BPA, BAC, etc.) pour bénéficier d'une Validation Académique dans les modules généraux.
- Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

## S'INSCRIRE - CONTACTS

- [nantes-terre-atlantique.fr](http://nantes-terre-atlantique.fr)
- [ypareo.julesrieffel.com](mailto:ypareo.julesrieffel.com)
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08  
ou par mail à [cfa@nantes-terre-atlantique.fr](mailto:cfa@nantes-terre-atlantique.fr)

À partir de janvier 2025

Début de formation : septembre 2025

Mise à jour : décembre 2024

